



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 72167

### Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation de la santé publique dans notre pays. La veille sanitaire, la prévention, la gestion de risque, la sécurité semblent sous-dotées par rapport à la gestion de l'offre de soin qui mobilise l'essentiel des moyens budgétaires. Pourtant, la crise de l'encéphalite spongiforme bovine, la nouvelle menace du biotherme ont démontré le rôle essentiel des fonctionnaires techniques dont les effectifs n'ont quasiment pas évolué. De même, la veille sanitaire est assurée par des médecins inspecteurs de santé publique dont le nombre au sein des DDASS est notoirement insuffisant. Dans ce cadre, il semble nécessaire de réfléchir sur le fossé de rémunération existant entre les médecins inspecteurs de santé publique et les praticiens hospitaliers, sur l'évolution nécessaire des effectifs et sur l'application de la réforme du temps de travail dans ce secteur. Aussi il l'interroge sur les intentions du gouvernement sur ces différents points.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Aubron](#)

**Circonscription :** Moselle (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72167

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'Etat

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 janvier 2002, page 423